

Douleurs et santé psychique



FONDATION
APICIL

ENGAGÉS POUR
SOULAGER LA DOULEUR

La Fondation APICIL lance un appel à projets à destination des chercheurs, des équipes médicales et paramédicales, ainsi que des associations, dans le but de faire émerger des initiatives d'intérêt général.

Cet appel à projets concerne toutes les expériences douloureuses pour lesquels les intrications psychologiques sont présentes.

Le choix d'une terminologie large est adoptée afin d'inclure l'articulation douleur/psy en pratique psychiatrique, en clinique de la douleur, dans toute autre pratique somatique ou encore dans toute pratique pair-aidante.

Projets attendus

➤ **Les projets pourront être des projets de recherche, des projets pilotes, de formation, ou d'information et de sensibilisation. Ils peuvent concerner les patients, les proches et les soignants.**

L'appel à projets a pour objectif de faire émerger des projets, de permettre le développement de projets déjà initiés ou de développer des projets ancillaires sur des études en cours.

Sont exclus : les projets venant de pays étrangers, de structures à but lucratif, d'aménagement et réhabilitation des bâtiments, le matériel de soins courants, le temps administratif, médical et paramédical issu du fonctionnement habituel des structures ainsi que les projets de prise en charge exclusivement technologique.



Composition du jury

Pr Bernard LAURENT, Neurologue,
Président du Conseil Scientifique et du jury de l'appel à projets de la Fondation APICIL.

Pr Eric SERRA, Psychiatre et Médecin de la douleur.
Président de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur.
Chef de Service du Centre d'Etude et de Traitement de la Douleur au CHU d'Amiens.

Dr Nabil HALLOUCHE, Chef de pôle de soins somatiques GHU Paris psychiatrie & neurosciences. **Président de l'Association Nationale pour la Promotion des Soins Somatiques en Santé Mentale.**

Véronique BARFETY-SERVIGNAT, Psychologue clinicienne - Superviseure CETD Trousseau AP-HP, Présidente de la Société de Psychologie et Psychopathologie du Somatique.

Dr Eric BISMUTH, Algologue, responsable du Centre douleur de l'Hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu à Lyon.

Séverine CONRADI, Psychologue du Centre douleur du CHRU de Nancy.

Estelle COTTE-RAFFOUR, Infirmière ressource douleur, tabacologue et addictologue au Centre Hospitalier Alpes-Isère.

Dr Jean-Michel DOREY, Psychiatre, Chef de Pôle de psychiatrie de la personne âgée, Le Vinatier Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole.

Dr Natalie GILOUX, Psychiatre, responsable du centre d'accueil, d'évaluation et d'orientation en santé mentale, Le Vinatier Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole.

Dr Juliette GRISON-CURINIER, Psychiatre au Centre douleur de l'Hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu à Lyon.

Morgane HUNSICKER, Psychologue clinicienne - Équipe Mobile Santé Précarité - Équipe Mobile Addiction Précarité - OPPELIA ARIA. Doctorante en psychologie clinique et psychopathologie - CRPPC - Université Lyon 2.

Sylvie JARDOT, Déléguée de l'UNAFAM de la Métropole de Lyon et Rhône. UNAFAM : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques.

Dr Emmanuel MONNERON, Psychiatre, responsable du CATTIP Pôle Centre, Le Vinatier Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole.

Dr Ludvine NOHALES, Psychiatre, Service de Médecine et Santé au Travail - Centre Régional de Pathologies Professionnelles et Environnementales des Hospices Civils de Lyon.

Dr Lisa OUSS, Professeure et cheffe de service de Psychiatrie Infanto-Juvenile, Université et CHU de Liège, Belgique.

Dr Arnaud SOURTY, Algologue, Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes, Le Vinatier Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole.

Dr Alain TOLEDANO, Cancérologue, Institut Rafael, chaire Santé Intégrative CNAM.

RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS 2025-2026

「Douleurs et santé psychique」

Infos pratiques



FONDATION
APICIL

ENGAGÉS POUR
SOULAGER LA DOULEUR

Qui peut répondre à l'appel à projets ?



Toute personne membre d'une équipe de recherche, d'une équipe médicale ou paramédicale, d'un réseau, d'une association, d'une organisation de soins ou plus largement d'une institution publique ou privée, à but non lucratif.

Comment répondre ?



Pour obtenir un dossier de demande de subvention, envoyez-nous un message à l'adresse suivante :

contact@fondation-apicil.org

En précisant :

- l'identité de la structure porteuse du projet,
- une note d'intention (10 lignes maximum),
- une estimation du budget nécessaire à sa réalisation.

Le cas échéant, il vous sera adressé un dossier de demande de subvention.

Montant des prix



Le montant de chaque prix sera déterminé en fonction des besoins nécessaires à la réussite du projet proposé.

Toutes les demandes seront étudiées, des projets les plus ambitieux aux initiatives les plus modestes.

Calendrier



➤ Le dossier complet devra être envoyé uniquement en version électronique avant le 31 mars 2026 à l'adresse suivante :

contact@fondation-apicil.org

➤ Résultat des délibérations : **juin 2026**

La réponse au présent Appel à projets entraîne l'acceptation de son règlement.

Créée en 2004 par le Groupe APICIL, la **Fondation APICIL** est Reconnue d'Utilité Publique. Son objectif est de permettre l'émergence de projets visant à prévenir et soulager la douleur des patients, de leurs proches et des soignants.

La **Fondation APICIL** s'inscrit comme un partenaire incontournable des acteurs de terrain engagés pour une meilleure prise en charge de la douleur en France. Depuis 20 ans, elle a soutenu plus de 1 000 projets pour près de 14 millions d'euros.

En savoir plus : **fondation-apicil.org**

ENGAGÉS
POUR SOULAGER
LA DOULEUR

Fondation APICIL
51 bd Marius Vivier-Merle
69003 Lyon